

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW



À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Canton de Low, tenue le 19 décembre 2019 à 19h00 en la salle du Conseil, sise au 4C, chemin d'Amour, Canton de Low et conformément au code municipal sont présents son honneur la mairesse, Carole Robert, mesdames les conseillères Joanne Mayer, Maureen Rice, Anne Bélisle et messieurs les conseillers Luc Thivierge, Matthew Orlando et Ghyslain Robert formant quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Monsieur Pierre Gagnon, Directeur général, aussi présent, agit à titre de greffier.

Ouverture de la séance extraordinaire du 19 décembre 2019-1

Madame la Mairesse Carole Robert, rouvre la séance extraordinaire à 19h00 après constatation du quorum

294-12-2019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE – 2

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 19 décembre 2019
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire pour le budget ;
3. Réception de l'avis de convocation ;
4. Adoption prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 ;
5. Adoption du Programme triennal des immobilisations 2020-2021-2022 ;
6. Période de questions ;
7. Clôture de la séance extraordinaire du 19 décembre 2019 ;
8. Levée de la séance extraordinaire du 19 décembre 2019 ;

Donné à la municipalité de Canton de Low, ce 19^{ième} jour de décembre 2019

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge,
APPUYÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil, d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 décembre 2019 tel que transmis par le directeur général.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

295-12-2019

SUSPENDRE L'ASSEMBLÉE AU 30 DÉCEMBRE (19H02)

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil de suspendre la séance extraordinaire du budget au 30 décembre 2019.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

Page 1 sur 3



RÉ OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE DU 19 DÉCEMBRE À 19H08 LE 30 DÉCEMBRE 2019 APRÈS CONSTATATION DU QUORUM

Absents : Mesdames les conseillères Joanne Mayer et Maureen Rice, monsieur le conseiller Ghyslain Robert.

ASSEMBLÉE SUSPENDUE À 19H10 LE 30 DÉCEMBRE 2019

RÉ OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 19H46 LE 30 DÉCEMBRE 2019

ASSEMBLÉE SUSPENDUE À 20H39 LE 30 DÉCEMBRE 2019

RÉ OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20H56 LE 30 DÉCEMBRE 2019

Madame la conseillère, Maureen Rice se joint au Conseil à 20h56

RÉCEPTION AVIS DE CONVOCATION – SÉANCE EXTRAORDINAIRE -3

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire du 19 décembre 2019 à 19h00, conformément au code municipal du Québec. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil le 9 décembre 2019. Un avis public a aussi été affiché le 9 décembre 2019 conformément à l'article 956 du code municipal.

Code Municipal, article 956 : Au moins huit jours avant la séance au cours de laquelle le budget ou le programme triennal d'immobilisations doit être adopté, le secrétaire-trésorier en donne avis public. Le projet de budget et le projet de programme triennal d'immobilisations sont disponibles pour les membres du conseil dès que l'avis public est donné.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

#296-12-2019

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR EXERCICE FINANCIER 2020 – 4

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge,
APPUYÉ par monsieur le conseiller, Matthew Orlando

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil, de se prévaloir et d'appliquer l'article 954. 1 du code municipal qui dit ceci, entre autres : Lorsque, le 1er janvier, le budget n'est pas adopté, **le douzième de chacun des crédits prévus au budget de l'exercice précédent est réputé adopté.** Il en est de même au début de chaque mois subséquent si à ce moment le budget n'est pas encore adopté.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1				X
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6				X

Adoptée

Les prévisions budgétaires seront transmises à tous les contribuables via leurs comptes

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION
2020-2021-2022 - 5**



L'ADOPTION A ÉTÉ REPORTÉE.

PÉRIODE DE QUESTIONS – 6

La période de questions porte exclusivement sur les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2020 et sur le programme triennal d'immobilisations des exercices financiers 2020-2021-2022.

La période de questions a duré environ 00h10 minutes.

297-12-2019

**CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2019 (FAIT
LE 30 DÉCEMBRE 2019) - 7**

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge,
APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal clôture la séance extraordinaire du 19 décembre 2019 à 20h59.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1				X
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélsisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6				X

Adoptée

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2019 (FAIT LE 30
DÉCEMBRE 2019) – 8**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, Madame la Mairesse, Carole Robert lève la séance extraordinaire du 19 décembre 2019 le 30 décembre 2019.

Pierre Gagnon

Directeur général (pour la partie du 19 décembre 2019)

Hélène Desjardins

Secrétaire-trésorière adjointe (pour la partie du 30 décembre)

Carole Robert
Mairesse



[Handwritten signature]

